Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada
Canada

Maintenant et demain
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

ÉTUDE NATIONALE sur les refuges

2005 – 2009

L'utilisation des refuges d'urgence au Canada

ÉTUDE NATIONALE sur les refuges

2005 – 2009

L'utilisation des refuges d'urgence au Canada

Aaron Segaert

Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance

Ressources humaines et Développement des compétences Canada

2012

L' Étude nationale sur les refuges 2005 – 2009
Vous pouvez télécharger cette publication en allant ligne à :
http://www12.rhdcc.gc.ca

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : **droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca**

PDF
Nº de cat. : HS64-20/2012F-PDF
ISBN : 978-1-100-99627-1

RHDCC
Nº de cat. : ISSD-097-05-13

Contents

1 **Remerciements**

3 **Résumé**

3 Méthodes
3 Constatations principales
4 Conclusion

5 **Étude nationale sur les refuges**
L'utilisation des refuges d'urgence au Canada

5 Introduction
5 Questions de méthodologie
6 Études antérieures
8 La présente étude
8 Méthodes
10 Données et sources
12 Plan d'échantillonnage
15 Le facteur de double comptage

17 **Résultats**

19 Enfants (moins de 16 ans)
19 Jeunes (de 16 à 24 ans)
20 Aînés (55 ans et plus)
21 Adultes (de 25 à 54 ans)
21 Durée de séjour
23 Statistiques sur les refuges
25 Analyse

28 **Conclusion**

30 **Annexe A**

31 **Références**

Remerciements

Il nous aurait été impossible de mener ce projet à bien sans la participation de l'équipe du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) et sans la collaboration constante et la bonne volonté des fournisseurs de services aux sans-abri de tout le pays. Nous remercions tout spécialement les membres, anciens et actuels, de l'équipe du SISA, en particulier Anna Lenk, Laura Sanschagrin, Henry Dagher, Jason Abbott, Kim Dreaddy, Robyn Edwards-Bentz, Robbie Dell, Mohammad Sohaib Mirza, Rebecca Nemiroff, Alina Fedorowicz, Anna Wong, Guido Weisz et Myriam Paré. Nous remercions également Tim Aubry (Université d'Ottawa), Nathalie Leclerc (Ressources humaines et Développement des compétences Canada) et René Morissette (Statistique Canada) d'avoir examiné l'ébauche du présent rapport ainsi que pour leurs observations et recommandations pertinentes.

Résumé

Afin d'améliorer les connaissances sur la taille et les caractéristiques de la population des sans-abri au Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada a conçu le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), un logiciel utilisé par des refuges de partout au pays. L'Étude nationale sur les refuges se fonde sur les renseignements consignés dans le SISA et sur les données recueillies par la Ville de Toronto pour estimer le nombre de Canadiens qui recourent aux refuges d'urgence et décrire les caractéristiques des refuges et de leurs utilisateurs au cours de la période de 2005 à 2009.

Méthodes

Un échantillonnage en grappes stratifié a permis de produire des estimations nationales du nombre annuel d'utilisateurs de refuges d'urgence. L'information sur les séjours des clients d'environ le quart des 396 refuges d'urgence au Canada a été utilisée pour chaque année de l'étude. L'échantillon a été stratifié par type de refuge et ajusté pour tenir compte des clients qui fréquentent plus d'un refuge.

Constatations principales

En 2009, 147 000 personnes, ou environ 1 Canadien sur 230, ont utilisé un refuge d'urgence au moins une fois. Ce nombre est stable depuis 2005, mais le nombre annuel de nuitées a augmenté, passant de 4,5 millions en 2007 à 5,3 millions en 2009. Autrement dit, en moyenne, plus de 2 000 personnes de plus ont dormi dans un refuge pour sans-abri chaque nuit en 2009 comparativement à 2007. En moyenne, 14 400 des 15 467 lits d'hébergement disponibles en permanence au Canada sont utilisés chaque nuit.

L'âge moyen des adultes qui séjournent dans des refuges était de 37 ans, et 73 % de ces personnes étaient des hommes. Les jeunes âgés de 16 à 24 ans représentaient 20 % de la clientèle des refuges, tandis que seulement 1,7 % des utilisateurs avaient plus de 65 ans. La proportion d'enfants de moins de 16 ans qui fréquentent les refuges a augmenté, passant de 4,0 % en 2005 à 6,5 % en 2009. Près de 9 500 enfants de moins de 16 ans ont passé une nuit dans un refuge d'urgence en 2009, ce qui correspond à une augmentation de 50 % depuis 2005.

Parallèlement à l'augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent les refuges, c'est dans les refuges familiaux que la plus forte hausse de fréquentation a été constatée, le nombre de nuitées ayant progressé de près de 40 % de 2008 à 2009. On observe cette hausse dans la durée médiane des séjours dans les refuges familiaux, qui a presque triplé pour passer de 10 à 29 nuits entre 2005 et 2009, ainsi que dans les taux d'occupation, dont la moyenne correspondait à plus de 100 % de la capacité d'hébergement.

Dans l'ensemble, la proportion de longs séjours (un mois ou plus) a augmenté, passant de 12,6 % de tous les séjours en 2005 à 16,7 % en 2009.

Conclusion

Le nombre total d'utilisateurs de refuges n'a pas varié de façon significative durant la période à l'étude, c'est-à-dire entre 2005 et 2009. Toutefois, les utilisateurs recourent davantage aux refuges et la composition de la population des sans-abri évolue, surtout en ce qui concerne la proportion des enfants et des familles.

L'Étude nationale sur les refuges est le premier rapport d'envergure nationale qui prend appui sur des données uniformes sur les refuges recueillies au cours d'une période prolongée dans le but d'obtenir un dénombrement de référence et de décrire les caractéristiques de la clientèle des refuges au Canada. Même si ce ne sont pas toutes les personnes sans abri qui utilisent régulièrement les refuges, ces services d'urgence sont souvent le premier point de contact pour les personnes qui se retrouvent complètement sans abri. La fréquentation des refuges d'urgence est donc l'indicateur qui permet le mieux de comprendre les tendances nationales quant à la taille et à la composition de la population des sans-abri.

Étude nationale sur les refuges
L'utilisation des refuges d'urgence au Canada

Introduction

Les difficultés à dénombrer les sans-abri sont multiples et notoires; cela est en grande partie imputable à ces difficultés que l'ampleur du problème de l'itinérance au Canada est si peu connue et que peu d'études ont cherché à dénombrer l'itinérance à l'échelle nationale.

Ce qui suit est la toute première étude nationale réalisée sur l'utilisation des refuges; l'étude se fonde sur les données du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), qui est au cœur des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour recenser les sans-abri à l'échelle nationale. Conçu initialement vers la fin des années 1990 à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le SISA est un logiciel installé dans plus de 30 % des refuges d'urgence au Canada. Le développement et le soutien du SISA sont assurés actuellement par le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

L'Étude nationale sur les refuges s'appuie sur les données des refuges consignées par le SISA et la Ville de Toronto pour évaluer le nombre de personnes qui utilisent les refuges d'urgence chaque année au Canada et décrire certaines caractéristiques des refuges et de leur clientèle. L'étude porte sur la période de 2005 à 2009.

Questions de méthodologie

L'itinérance peut prendre de nombreux aspects : dormir « à la dure », c'est-à-dire dans la rue, dans les parcs ou dans des bâtiments désaffectés, coucher chez des amis ou des proches ou recourir aux refuges d'urgence ou aux logements de transition. Comme les sans-abri sont une population diversifiée et mobile qu'il est difficile de joindre, les tentatives de recensement de la population des sans-abri se heurtent à des difficultés considérables. Il est presque impossible d'utiliser les méthodes d'échantillonnage classiques pour recenser ces personnes qui n'ont pas d'adresse stable et de numéro de téléphone. Même s'il était facile de joindre les sans-abri, la rareté des statistiques demeure un problème : comme les sans-abri ne représentent qu'une faible proportion de la population, il faudrait disposer d'un échantillon d'une très grande taille qui contiendrait suffisamment de sans-abri pour effectuer une analyse (Rossi, 1987, p. 1).

Les décomptes dans les rues, organisés et effectués par des personnes qui connaissent les populations des sans-abri locales, et l'analyse des données administratives des divers services sont les deux méthodes les plus couramment utilisées pour surmonter ces problèmes. Certains recensements ont dénombré les personnes séjournant dans les refuges et celles vivant dans la rue au cours d'une seule et même nuit : c'est ce qu'on appelle un décompte ponctuel. Le caractère instable de la composition de la population des sans-abri est une importante pierre d'achoppement des décomptes ponctuels. Si certaines personnes se retrouvent dans une situation d'itinérance à répétition, on constate que la plupart ne connaissent qu'un seul épisode d'itinérance au cours de leur vie (Culhane, 2010; Sumner et coll., 2001 ; Rossi, 1987). Les décomptes ponctuels excluent les personnes qui ne vivent pas un épisode d'itinérance au moment du décompte; ce qui signifie que les sans-abri chroniques ont une plus grande probabilité d'être inclus (Kuhn et Culhane, 1998). Les sans-abri chroniques, dont les caractéristiques peuvent présenter des différences importantes avec celles des sans-abri temporaires, sont par conséquent surreprésentés dans les décomptes ponctuels.

La difficulté d'obtenir un échantillon généralisable à l'ensemble de la population des sans-abri n'est pas uniquement attribuable aux différences entre les sans-abri temporaires et les sans-abri chroniques. De manière plus générale, la population des sans-abri n'est pas homogène. Elle comprend de nombreuses catégories de gens qui présentent souvent de grandes différences quant à leurs profils et à leurs expériences en matière d'itinérance. Par exemple, les personnes

dont l'itinérance découle d'une maladie mentale peuvent être très différentes de celles dont l'itinérance a été occasionnée par des difficultés financières. L'âge et l'origine ethnique sont également des sources de différences, et les recherches font généralement ressortir des différences importantes entre les caractéristiques des personnes seules sans abri et celles des familles sans abri (Culhane et coll., 2007). L'une des différences marquantes réside dans le fait que les familles sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les personnes seules à vivre dans l'itinérance chronique.

Les études sur la prévalence au cours d'une période donnée, contrairement aux décomptes ponctuels, examinent la population des sans-abri au cours d'une certaine période, en général d'un an; ces études ont l'avantage de saisir un groupe plus représentatif de la population des sans-abri. Elles se limitent en général aux approches administratives ou fondées sur les services (habituellement, les inscriptions auprès des fournisseurs de services), car les décomptes à grande échelle effectués dans la rue sur une longue période seraient difficiles et excessivement coûteux. La principale limite des approches fondées sur les services est le fait qu'elles sous-estiment à coup sûr la population des sans-abri, car les personnes sans abri n'ont pas toutes recours aux services. C'est ce qui explique qu'on utilise parfois une approche à bases multiples pour joindre le plus grand nombre possible de personnes sans abri : on procède à l'échantillonnage des clients des refuges ainsi que d'autres services que les personnes sans abri sont susceptibles d'utiliser, comme les soupes populaires et les centres de jour (p. ex. Fournier et coll., 1998). Cette approche comporte toutefois ses propres enjeux. Les personnes hébergées ont souvent recours à des services autres que les refuges, et il faut donc un mécanisme d'évaluation pour déterminer si les utilisateurs de ces services sont sans abri ou non. Comme les gens sont susceptibles de recourir tant aux services des refuges qu'à d'autres types de services, l'inclusion des services autres que l'hébergement complique les efforts pour éliminer le dénombrement en double. La situation se complique du fait que les soupes populaires et les services de repas ne recueillent pas, en général, de renseignements qui pourraient permettre d'identifier les personnes qui fréquentent également les refuges. La recherche s'appuierait alors sur les déclarations volontaires quant à l'utilisation des refuges.

La présente étude se base sur l'approche de la prévalence de services au cours d'une période donnée en s'appuyant sur les données consignées par des refuges d'urgence. La décision de limiter l'étude aux refuges d'urgence repose à la fois sur des motifs pratiques et théoriques. L'accessibilité des données est la considération pratique principale, et le SISA est plus largement utilisé par les refuges. Du point de vue théorique, les refuges d'urgence sont présumés être un dernier recours en cas de crise parmi les divers services d'hébergement. D'autres services, comme les banques alimentaires, les soupes populaires et les programmes de travail de proximité peuvent aussi être considérés comme derniers recours en temps de crise; toutefois, ces services s'adressent à un plus large éventail de personnes et de familles qui vivent une situation de pauvreté ou une crise financière et dont un grand nombre ont un logement. Les clients des refuges d'urgence ont quant à eux épuisé toutes les autres ressources et ont un urgent besoin d'hébergement. Autrement dit, ils sont littéralement dans la rue. Comme les refuges d'urgence sont souvent le premier point de contact des personnes qui se retrouvent sans abri, ils servent d'indicateur de changements dans l'itinérance, bien qu'il fasse être conscient du fait qu'il puisse être limité par la capacité du réseau de refuges.

Études antérieures

L'étude sur les sans-abri de Chicago (*Chicago Homeless Study*) menée en 1985 et 1986 (Rossi, 1987) a été la première étude pour laquelle un échantillon de refuges a été utilisé pour dénombrer les sans-abri. Cette étude et la nôtre diffèrent à d'importants égards. Premièrement, l'étude de Chicago comprenait un échantillonnage probabiliste aléatoire pour estimer la population vivant dans la rue en plus d'un échantillonnage de refuges pour estimer la population des sans-abri hébergée. Deuxièmement, cette étude consistait en un décompte ponctuel plutôt qu'en un décompte portant

sur une période donnée. Néanmoins, les auteurs de l'étude de Chicago soulignent que leur méthode d'échantillonnage a l'avantage de pouvoir être reproduite pour n'importe quel territoire et qu'elle est généralisable à toute région géographique.

Un rapport de 1987 du Conseil canadien de développement social (McLaughlin, 1987) représente probablement l'étude qui a jusqu'ici le mieux permis d'évaluer à l'échelle nationale l'utilisation des refuges au Canada. L'auteure a dressé une liste de tous les refuges pour sans-abri et pour femmes victimes de violence au Canada; elle a ainsi recensé 472 refuges comptant en tout 13 797 lits. Elle a demandé à chaque refuge de fournir des données sur le nombre de clients servis au cours de l'année 1986. Le taux de réponse a été de 59 %. Se fondant sur les capacités connues des refuges qui ont fourni des données, l'auteure a constaté que le nombre moyen de clients hébergés par lit au cours d'une année était de 18,8. En multipliant ce nombre (18,8) par le nombre total de lits (13 979), l'auteure a estimé que les refuges avaient été utilisés par 259 384 personnes en 1986. N'ayant aucun moyen de déterminer le taux de double comptage, l'auteure a supposé que les clients avaient utilisé en moyenne deux refuges et a divisé le total par deux. Consciente que les sans-abri n'ont pas tous recours aux refuges, l'auteure de l'étude a conclu qu'entre 130 000 et 250 000 personnes avaient utilisé un refuge en 1986. Le Conseil canadien de développement social a été critiqué pour avoir omis d'inclure les sans-abri qui vivent dans la rue et pour le faible taux de réponse obtenu dans son enquête (Peressini, McDonald et Hulchanski, 1996); toutefois, il aurait été plus pertinent de critiquer le caractère incomplet de la base de sondage et l'absence de distinction entre les types de refuges dans la pondération. Les forces de l'étude se trouvaient dans l'utilisation des données administratives des refuges et du calcul de la prévalence au cours d'une période donnée ainsi que dans la tentative de prendre en compte le dénombrement en double et de fonder les estimations sur une base de sondage complète des refuges pour sans-abri.

La seconde importante tentative de dénombrement de la population des sans-abri canadienne a été réalisée par Statistique Canada dans le cadre du Recensement de 1991. Des entrevues ont été menées dans 90 soupes populaires de 16 villes canadiennes (Peressini et coll., 1996). En raison de la qualité médiocre des données, les résultats de cette étude n'ont jamais été publiés. Depuis, le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance a estimé qu'entre 150 000 et 300 000 personnes vivent une situation d'itinérance chaque année au Canada. La large fourchette de l'estimation est imputable aux méthodes d'extrapolation approximative utilisées, entre autres les décomptes de sans-abri effectués par plusieurs villes appliquant des méthodes de recensement très différentes, notamment une combinaison de décomptes ponctuels et de décomptes au cours d'une période donnée.

Depuis 2007, le ministère américain du Logement et du Développement urbain inclut dans son rapport annuel d'évaluation de l'itinérance au Congrès (*Annual Homelessness Assessment Report to Congress – AHAR*) des estimations annuelles de la population des sans-abri hébergée; ces calculs sont fondés sur un large échantillon de données administratives des refuges. Les estimations nationales du rapport *AHAR* reposent sur un échantillonnage par grappes stratifié de 80 collectivités composé de 16 strates fondées sur la région géographique et la taille de la collectivité. Les collectivités pour lesquelles les données disponibles sont partielles font l'objet d'une extrapolation d'après le nombre de lits dans la collectivité. Le dénombrement élimine le double comptage au niveau de la collectivité et parmi les types de refuges, car tant les refuges d'urgence que les logements de transition sont inclus dans l'étude. Les collectivités pour lesquelles des données sont disponibles et qui ne font pas partie des 80 collectivités de l'échantillon sont considérées comme « unités auto-représentatives ». Un « facteur de rajustement pour tenir compte du chevauchement » est appliqué aux pondérations pour tenir compte des clients qui utilisent plus d'un type de refuge. Les résultats du rapport *AHAR* montrent qu'environ 1,5 million d'Américains utilisent les refuges d'urgence et de transition chaque année.

La présente étude

L'Étude nationale sur les refuges est la première étude nationale qui prend appui sur des données uniformes sur les refuges recueillies sur une période prolongée dans le but d'établir des données de référence et de décrire les caractéristiques de la clientèle des refuges au Canada. En ce sens, elle se compare du point de vue de la portée et de la conception au rapport *AHAR* américain. À l'instar de toute recherche nationale pour laquelle il est impossible d'obtenir des données complètes d'un point de vue économique ou pratique, il faut recourir à des techniques d'échantillonnage. L'Étude nationale sur les refuges repose sur un échantillonnage par grappes stratifié dont les unités d'échantillonnage principales sont les refuges d'urgence.

Le but premier de l'Étude nationale sur les refuges est d'utiliser la grande quantité de données recueillies par le SISA et par la Ville de Toronto pour estimer le nombre de personnes qui utilisent un refuge d'urgence chaque année au Canada. Les tentatives précédentes se sont soldées par des estimations approximatives et de larges intervalles de confiance. La présente étude est plus détaillée que les études antérieures et fournit davantage de renseignements sur l'âge, le sexe et le comportement d'utilisation des clients des refuges. Les données très insuffisantes dont disposaient les auteurs des études antérieures ne permettaient pas d'effectuer des ventilations nationales pour les groupes d'âge, le sexe ou le type de refuge. L'Étude nationale sur les refuges vise précisément à fournir des estimations exactes des proportions en fonction du sexe et du groupe d'âge à l'échelle nationale. Enfin, notre étude fournit des renseignements sur les refuges d'urgence, comme des estimations des nuitées et des taux d'occupation moyens, qu'il est possible de ventiler selon le type de refuge. Cette information permettra de mieux comprendre l'itinérance au Canada ainsi que d'interpréter les résultats au niveau des clients.

Méthodes

Il existe de nombreux types de refuges et d'autres formes de logement temporaire, mais la présente étude se concentre sur les refuges d'urgence pour les sans-abri. Comme la catégorie des refuges d'urgence compte plusieurs sous-types de refuges, il a été nécessaire d'établir des définitions cohérentes pour les différents types de refuges et d'appliquer ces critères à la construction d'une base de sondage et de strates pour l'étude. Les critères ayant servi à la définition des types de refuges ont été établis de manière empirique au moyen d'une recherche préliminaire réalisée à l'aide des données du SISA de 2007 à 2009 (Segaert, 2010).

Dans le cadre de la recherche préliminaire, un examen des modes d'utilisation (durée de séjour, taux de roulement annuel et nombre de séjours par année) a permis de constater des différences empiriques constantes entre les refuges d'urgence, les logements de transition, les refuges pour femmes victimes de violence et les refuges familiaux. En général, les séjours dans les refuges d'urgence sont courts et se limitent à une seule nuit dans bien des cas, et de nombreux clients y séjournent plusieurs fois au cours d'une année. Le logement de transition se caractérise par des séjours beaucoup plus longs, allant de quelques mois à quelques années. À l'image des refuges pour les personnes seules, les refuges familiaux peuvent se diviser en refuges d'urgence et en refuges de transition; toutefois, les refuges familiaux se distinguent des refuges pour personnes seules. Tant dans les logements de transition pour les familles que dans les refuges d'urgence pour les familles, la durée de séjour moyenne est plus longue que dans les refuges correspondants pour personnes seules. Une autre différence importante réside dans le fait que, contrairement aux personnes seules qui font souvent plusieurs séjours dans les refuges d'urgence, les familles ne séjournent habituellement pas plus d'une fois au cours d'une année dans les refuges d'urgence.

D'importantes différences qualitatives se dégagent également. Contrairement aux refuges d'urgence qui offrent un hébergement à court terme, le logement de transition offre en général des programmes structurés destinés à aider les clients à gérer les problèmes qui ont contribué à leur itinérance. Les refuges pour femmes victimes de violence affichent

des caractéristiques empiriques semblables à celles des refuges d'urgence pour femmes, sauf que les clientes n'y séjournent habituellement pas à plusieurs reprises. La grande différence entre les refuges d'urgence et les refuges pour femmes victimes de violence est leur mandat. Les refuges pour femmes victimes de violence ont été créés à l'intention des femmes et de leurs enfants qui fuient la violence familiale. Bien que certains refuges pour femmes victimes de violence accueillent des femmes qui sont sans abri pour d'autres raisons que la violence familiale (Burczycka et Cotter, 2011), les refuges pour femmes victimes de violence ne sont pas pris en considération dans la présente étude.

En se fondant sur les résultats de la recherche préliminaire, les refuges d'urgence présentant les caractéristiques suivantes ont été retenus pour construire la base de sondage :

- Dans plus de 95 % des cas, la durée des séjours est généralement inférieure à trois mois;
- Taux de roulement annuel élevé (c.-à-d. chaque lit est occupé par plusieurs clients au cours d'une année);
- De nombreux clients y séjournent plusieurs fois au cours d'une année (sauf dans les refuges familiaux);
- Service d'hébergement en temps de crise pour les personnes qui se retrouvent sans abri où les obstacles à l'admission sont faibles (exception faite des restrictions liées à l'âge et au sexe) : sans frais pour le client; ni aiguillage ni demande d'admission nécessaires;
- Programmes de counseling et de traitement et autres programmes de soutien pouvant être offerts, mais la participation n'est pas obligatoire. En général, seul un lit pour dormir est offert.

Les refuges d'urgence se divisent ensuite en plusieurs sous-types selon la clientèle : refuges de type général, refuges pour les jeunes, refuges pour femmes et enfants, et refuges familiaux. Les refuges généraux sont les plus courants et servent une vaste clientèle composée d'adultes et de jeunes non accompagnés. La recherche préliminaire a relevé peu de différences empiriques entre les taux d'utilisation des refuges pour les jeunes et des refuges généraux, mais les refuges pour les jeunes servent de toute évidence une clientèle bien précise. En général, ils sont également beaucoup plus petits que les refuges généraux; ils comptent en moyenne 16 lits par rapport à 46 lits dans les refuges généraux.

Les refuges pour femmes qui acceptent les enfants constituent une catégorie distincte (femmes et enfants); ils ne sont pas inclus dans les refuges familiaux parce que la majorité de leurs clients sont en général des femmes seules sans enfants. S'ils étaient compris dans les refuges familiaux, le nombre relativement faible d'enfants utilisant les refuges pour femmes et enfants pourrait donner lieu à une sous-estimation du nombre d'enfants qui utilisent les refuges familiaux. Les refuges pour femmes et enfants s'apparentent dans la pratique aux refuges généraux où la durée moyenne de séjour est beaucoup plus courte que dans les refuges familiaux, mais le fait de les inclure dans le groupe des refuges généraux pour femmes donnerait lieu à une surestimation du nombre d'enfants qui utilisent les refuges. Autrement dit, les refuges pour femmes et enfants ne sont pas représentatifs des refuges généraux pour femmes parce que la plupart de ces derniers n'acceptent pas les enfants (on dénombre 42 refuges généraux pour femmes totalisant 1 186 lits et 27 refuges pour femmes et enfants totalisant 550 lits; voir le tableau 3).

Le tableau 1 résume les types de refuges que l'étude inclut ou exclut. À l'instar des refuges pour femmes victimes de violence, les refuges pour immigrants et réfugiés et les refuges temporaires en cas de froid extrême (comme les centres d'hébergement « par temps froid ») sont exclus de l'étude même s'ils répondent en général aux critères empiriques des refuges d'urgence.

TABLEAU 1

Types de refuges inclus et exclus dans l'étude

Inclus dans l'étude	Exclus de l'étude
• Refuges d'urgence généraux • Refuges d'urgence pour les jeunes • Refuges d'urgence familiaux • Refuges d'urgence pour femmes et enfants	• Logements de transition pour les personnes seules ou les familles • Refuges pour femmes victimes de violence et maisons d'hébergement de deuxième étape • Refuges pour immigrants et réfugiés • Maisons de transition • Refuges temporaires (p. ex : par temps froid ou dans des périodes de conditions météorologiques extrêmes)

La seconde conclusion tirée de la recherche préliminaire sur les types de refuges est que les variables de l'utilisation des refuges affichent une grande constance par type de refuges. Il importe de signaler qu'aucune différence constante n'a été observée dans la durée moyenne du séjour, le taux de roulement, le nombre de séjours, l'âge moyen de la clientèle ou le taux d'occupation des refuges des différentes provinces. Malgré la représentation géographique inégale dans l'échantillon, les schémas d'utilisation des refuges sont suffisamment constants pour qu'il soit possible d'utiliser les données disponibles pour produire des estimations nationales.

Données et sources

Tenue par le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, la Base de données nationale sur l'itinérance (BDNI) contient des données administratives des refuges qui ont été transmises par les refuges d'urgence utilisant le SISA et par les refuges d'urgence de la Ville de Toronto[1], ce qui représente environ 30 % des refuges d'urgence au Canada. La période à l'étude s'étend de 2005 à 2009. Les refuges pour lesquels les données annuelles étaient incomplètes ne sont pas inclus dans l'étude. Pour chacune des années visées par l'étude, nous disposions de données annuelles complètes provenant d'au moins 96 refuges et d'au plus 123 refuges. Le nombre de séjours annuels dans les refuges visés par l'étude se situe entre 124 206 et 135 301 (voir le tableau 2).

TABLEAU 2

Nombre de refuges et d'observations pour chaque année visée par l'étude

Année	Nombre de refuges	Nombre d'observations (séjours)
2005	96	124 206
2006	102	130 013
2007	110	135 238
2008	120	135 301
2009	123	130 470

[1] Les refuges torontois pour sans-abri n'utilisent pas le logiciel SISA, mais ils ont fourni des données équivalentes.

La BDNI permet de consigner certaines données sur les séjours :

- l'identificateur unique du client
- la date de naissance
- le sexe
- la date d'admission
- la date de départ

L'identificateur unique du client est une série de caractères créée sur les lieux du refuge par un algorithme utilisant les renseignements du client. L'identificateur unique permet au Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance de repérer les séjours multiples effectués par une même personne dans plusieurs refuges sans divulguer l'identité de la personne ou ses renseignements personnels. Les dates d'admission et de départ indiquent le début et la fin de chaque séjour dans un refuge.

Chaque séjour est associé à un refuge. Les données consignées dans la BDNI sont complétées par d'autres renseignements sur les refuges tirés de la Liste nationale des fournisseurs de services (tenue également par le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance). Ces champs permettent de consigner :

- le nom du refuge
- le nombre de lits
- la ville et la province
- la clientèle cible (les jeunes, la population en général, les femmes et les enfants, les familles)
- le sexe (hommes, femmes, mixte)

La BDNI contient de l'information sur les séjours; par conséquent, chaque séjour dans un refuge participant est consigné sur une nouvelle ligne dans la base de données. Ce petit ensemble de données a servi à construire un plus grand ensemble de variables liées aux clients et aux refuges (p. ex. la durée du séjour, le nombre de séjours, le taux de roulement, le dénombrement quotidien moyen, le taux d'occupation, etc.). Pour chaque année visée par l'étude, trois ensembles de données ont été construits : un sur les séjours, un sur les clients et un sur les refuges. Les séjours consécutifs ou se chevauchant effectués par un seul et même client ont été combinés en un seul séjour. Un même client peut figurer à plusieurs reprises dans l'ensemble de données et peut avoir séjourné plusieurs fois dans un refuge donné.

Chaque case (rangée) de l'ensemble de données sur les clients correspond à un client pour lequel le double comptage a été éliminé au niveau des refuges, mais pas au niveau de l'ensemble de données global. Ainsi, un client peut figurer à plusieurs reprises dans l'ensemble de données, mais il est associé une seule fois à un refuge donné. Les séjours multiples dans un refuge sont regroupés sur une même ligne dans la base de données. Par exemple, si le client A a séjourné à quatre reprises au refuge X et à deux reprises au refuge Y, il figure alors à deux reprises dans l'ensemble de données sur les clients, une fois associé au refuge X et l'autre fois au refuge Y. Cet ensemble de données sert à calculer les totaux et les proportions en fonction des caractéristiques démographiques des clients, y compris l'estimation globale du nombre de clients qui utilisent les refuges.

Dans l'ensemble de données sur les refuges, chaque case (rangée) correspond à un refuge. Cet ensemble de données contient de l'information agrégée sur les clients et sur les séjours dans chaque refuge. Il contient également des variables au niveau du refuge comme le nombre de nuitées, le dénombrement quotidien moyen, le taux de roulement et le taux d'occupation.

Plan d'échantillonnage

Un échantillonnage par grappes stratifié a été utilisé pour produire des estimations à l'échelle nationale. L'analyse a été effectuée à l'aide des méthodes d'enquête du logiciel statistique Stata afin de s'assurer que la complexité du plan d'échantillonnage soit prise en compte dans le calcul des variances. Huit strates, établies selon la clientèle cible et le sexe des personnes servies dans les refuges, ont été utilisées dans la conception du plan d'échantillonnage (voir le tableau 3). Le choix de ces strates garantit que les résultats tiennent compte des différents types de refuges et que les estimations rendent compte des proportions selon l'âge et le sexe dans la population. Les unités d'échantillonnage principales (grappes) sont des refuges qui ont été sélectionnés dans chaque strate à l'aide de la méthode d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille (PPT). La mesure de la taille correspond au nombre de lits dans le refuge (capacité d'hébergement).

Dans l'échantillonnage avec PPT, les refuges sont choisis de façon aléatoire, mais les grands ont plus de chances d'être choisis que les petits. Il doit en être ainsi parce que certains refuges comptent beaucoup plus de lits, et cela a une incidence sur la probabilité d'échantillonner un client donné du refuge.

La probabilité de sélection de chaque refuge est égale à :

$$\pi = \frac{(n^{bre} \text{ de lits dans le refuge} \times n^{bre} \text{ de refuges dans la strate})}{n^{bre} \text{ de lits dans la strate}}$$

Parmi les refuges (grappes), un échantillon de 100 % a été choisi, ce qui donne une probabilité de sélection de 1 à cette étape. Par conséquent, la pondération de base *(PB)* de chaque refuge est l'inverse de la probabilité de sélectionner le refuge. Les refuges échantillonnés sur lesquels il n'y avait pas de données ont été traités comme des unités de non-réponse (données manquantes) et les pondérations de base ont été ajustées en conséquence. Chaque province comptait des unités de non-réponse, en particulier le Québec où aucun refuge n'a fourni de données. Les refuges pour lesquels des données étaient disponibles et qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon ont été inclus dans l'étude comme unités auto-représentatives, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas été pondérés pour représenter les autres refuges dans les estimations nationales. L'inclusion de ces refuges a presque doublé le nombre de refuges compris dans l'analyse et a ainsi permis de réduire la marge d'erreur. L'inclusion des refuges auto-représentatifs a nécessité un ajustement à la baisse des pondérations de base des refuges échantillonnés, car ils n'avaient plus à représenter les refuges auto-représentatifs. Le tableau 4 résume la taille de l'échantillon, le taux de réponse et le nombre de refuges auto-représentatifs pour chaque année visée par l'étude.

TABLEAU 3

Liste des strates échantillonnées

Strate	Clientèle cible	Sexe(s) des clients servis	N^bre de refuges (n^bre de lits permanents) au Canada	N^bre de refuges compris dans l'étude
1	Jeunes	Hommes	11 (213)	8
2	Jeunes	Femmes	9 (107)	4
3	Jeunes	Mixte	76 (1 184)	18
4	Population générale	Hommes	76 (5 283)	38
5	Population générale	Femmes	42 (1 186)	18
6	Population générale	Mixte	120 (5 182)	35
7	Femmes et enfants	–	27 (550)	9
8	Familles	–	35 (1 807)	18

Le plan d'échantillonnage ne pondère pas en fonction des régions géographiques. L'itinérance est assurément un plus grand problème dans certaines collectivités que dans d'autres, et les tendances peuvent différer selon la région ou la localité. La répartition géographique de la capacité d'hébergement correspond probablement à la demande locale et régionale (ainsi qu'aux mesures sociales locales et régionales). Comme la recherche préliminaire l'a fait ressortir, l'utilisation (mesurée d'après la durée de séjour moyenne, le taux d'occupation, etc.) est constante dans chaque type de refuge; par conséquent, les collectivités aux prises avec un important problème d'itinérance n'auront pas nécessairement des refuges plus achalandés, mais compteront plutôt un nombre relativement plus grand de lits. Ainsi, les différences locales et régionales se dégagent dans les statistiques nationales dans la mesure où elles se manifestent dans la capacité du réseau d'hébergement d'urgence, laquelle influe sur la base de sondage et, par ricochet, sur la pondération de l'échantillon.

TABLEAU 4

Résumé de l'échantillonnage

Année	N^bre total de refuges au Canada	Taille de l'échantillon	Refuges échantillonnés ayant des données	Taux de réponse	Refuges auto-représentatifs (refuges non échantillonnés ayant des données)	N^bre de refuges utilisés dans l'étude
2005	395	110	56	51 %	40	96
2006	394	110	59	54 %	43	102
2007	394	110	66	60 %	44	110
2008	395	110	69	63 %	51	120
2009	396	110	70	64 %	53	123

Le tableau 5 indique le nombre de refuges d'urgence et de lits dans chaque province et territoire. Il indique également le nombre de refuges dans chaque province ou territoire qui a fourni des données pour l'étude. Du point de vue de la capacité d'hébergement, l'Ontario compte de loin le plus grand nombre de refuges d'urgence et près de la moitié de tous les lits d'urgence au Canada. Du point de vue de la couverture des données, le SISA est implanté intégralement dans la région de l'Atlantique (tous les refuges d'urgence ont fourni des données) et est largement utilisé en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. Comme nous l'avons mentionné, aucun refuge du Québec n'a été en mesure de fournir des données sur l'hébergement; toutefois, tous les renseignements sur les refuges québécois (clientèle cible, sexe des clients servis, nombre de lits) sont pleinement pris en compte dans la base de sondage et dans la méthode de pondération. Environ la moitié des refuges de l'Ontario qui ont fourni des données sur l'hébergement étaient situés à Toronto. Bien que les refuges torontois comptent pour un grand nombre des observations utilisées dans l'étude, leur influence sur les résultats est limitée, car ils n'ont pas tous été sélectionnés dans l'échantillon (les refuges non sélectionnés qui ont fourni des données sur l'hébergement sont considérés comme des refuges auto-représentatifs dans le plan d'échantillonnage de l'étude). Comme l'échantillon n'est pas géographiquement représentatif, le présent rapport ne contient ni ventilation provinciale ni ventilation territoriale.

TABLEAU 5

Refuges d'urgence au Canada par province ou territoire

Province ou territoire	N^bre de refuges d'urgence (2009)	N^bre de lits de refuges d'urgence (2009)	Refuges ayant fourni des données pour l'étude (toutes les années)	Taux de couverture dans la province ou le territoire (en %)	N^bre de séjours dans les refuges visés par l'étude (toutes les années)
Terre-Neuve-et-Labrador	5	64	5	100 %	5 411
Nouvelle-Écosse	6	190	6	100 %	7 444
Île-du-Prince-Édouard	2	12	2	100 %	167
Nouveau-Brunswick	6	124	6	100 %	9 968
Québec	88	2 143	0	0 %	0
Ontario	132	6 806	95	72 %	505 600
Manitoba	13	627	8	62 %	9 781
Saskatchewan	18	328	8	44 %	13 166
Alberta	37	2 950	6	16 %	61 732
Colombie-Britannique	80	2 078	9	11 %	24 131
Nunavut	3	16	0	0 %	0
Territoires du Nord-Ouest	5	109	4	80 %	17 828
Yukon	1	20	0	0 %	0
CANADA	**396**	**15 467**	**149**	**38 %**	**655 228**

Le facteur de double comptage

La première difficulté méthodologique consiste à joindre la population des sans-abri. La seconde a trait au fait que les clients sont susceptibles d'utiliser plus d'un refuge, et c'est d'ailleurs souvent le cas. Par conséquent, il est inévitable, dans un échantillon de refuges, que certains clients soient sélectionnés plus d'une fois. Pour obtenir les poids finals de l'analyse et calculer les totaux et les proportions, les pondérations de base de l'ensemble de données sur les clients doivent faire l'objet d'un rajustement supplémentaire au moyen d'un « facteur de double comptage » pour tenir compte des clients qui utilisent plus d'un refuge.

Chaque client qui figure dans la base de données a un identificateur unique qui permet de déterminer si le client a séjourné dans plusieurs refuges. La méthode la plus simple pour éviter le double comptage des clients consisterait à diviser la pondération de base de chaque client par le nombre de fois qu'il figure dans la base de données. Toutefois, comme la base de données nationale ne contient pas tous les refuges d'urgence du pays, l'ampleur du double comptage est inconnue et serait sous-estimée si l'on utilisait cette méthode. Par ailleurs, une analyse de la fréquentation de divers refuges a révélé que le taux de double comptage varie selon le type de refuge et que le dénombrement en double se produit principalement entre les refuges d'une même collectivité. Ces facteurs devraient être pris en considération dans le mode de pondération.

Les plus grandes différences entre strates se manifestent entre les refuges qui servent les familles et ceux qui servent les personnes seules. On observe très peu de double comptage dans les refuges pour femmes et enfants et dans les refuges familiaux. Ce constat s'explique de deux façons. Premièrement, les familles ne vivent en général qu'un seul épisode d'itinérance. Deuxièmement, même si une famille a recours à un refuge à plus d'une reprise, la plupart des collectivités comptent peu de refuges destinés aux familles (un seul dans bien des cas). En revanche, les refuges qui servent les adultes seuls sont beaucoup plus fréquents, et ces clients risquent beaucoup plus que les familles de vivre plusieurs épisodes d'itinérance. Les taux les plus élevés de double comptage s'observent dans les refuges généraux pour adultes et dans les refuges pour jeunes hommes. Pour tenir compte de la variation des taux de double comptage parmi les types de refuges, des facteurs de double comptage ont été établis séparément pour chaque strate.

Même si la couverture des données des refuges est incomplète et qu'on ne peut, par conséquent, bien rendre compte de l'ampleur de l'utilisation de refuges multiples par un même client, suffisamment de données étaient disponibles pour avoir une indication des variations du taux de double comptage entre les régions. La BDNI contient des données sur environ 30 % des lits des refuges au Canada. Certaines régions, comme le Canada atlantique et la région du Golden Horseshoe en Ontario, sont entièrement ou quasi entièrement couvertes (voir le tableau 5). Dans l'ensemble, moins de 1 000 personnes, soit entre 1,2 % et 1,6 % environ des clients figurant dans la BDNI, utilisaient les refuges de plus d'une ville. La proportion de clients qui utilisaient des refuges dans plus d'une province était encore plus faible. Le double comptage entre villes s'observait principalement dans la région ontarienne du Golden Horseshoe. Dans les collectivités, en particulier dans les grandes villes dotées de bon nombre de refuges, pas moins de 20 à 30 % des clients utilisaient plusieurs refuges. Tout en tenant compte des limites de la couverture offerte par les données de la BDNI, il est raisonnable de supposer, devant le nombre aussi faible de clients utilisant des refuges dans plus d'une collectivité, que le taux de double comptage des clients est principalement fonction du double comptage dans les collectivités, et c'est ce qui est pris en compte dans la présente étude.

Le calcul des facteurs de double comptage a dû se faire en plusieurs étapes. Premièrement, les identificateurs uniques des clients de tous les refuges figurant dans la base de données ont été utilisés pour repérer les clients en double, ou les clients qui avaient séjourné dans plus d'un refuge. Les clients qui figuraient à une seule reprise dans la base de données se sont vu attribuer un poids de 1, et ceux qui y figuraient à plusieurs reprises, un poids équivalant à l'inverse du nombre de fois qu'ils figuraient dans la base de données. Comme le double comptage

se produit principalement entre les refuges d'une même collectivité, le fait d'inclure les refuges des collectivités pour lesquelles la couverture des données des refuges est incomplète donnerait lieu à une sous-estimation du taux de double comptage. La première étape, décrite par la formule 1, est un calcul effectué uniquement à l'aide des données des refuges des collectivités pour lesquelles la couverture des refuges est complète. Le fait d'utiliser l'information provenant de tous les refuges à l'étape précédente a permis de prendre en considération dans la mesure du possible le double comptage connu extérieur à la collectivité. Ainsi, en utilisant uniquement les refuges des collectivités pour lesquelles des données complètes de tous les refuges étaient disponibles, les poids attribués aux clients (w_{client}) ont été additionnés pour chaque strate, puis divisés par le nombre total de clients qui utilisaient des refuges dans cette strate (n_h). Le résultat correspond au facteur de double comptage pour la strate (DC_h), lequel équivaut à la moyenne pondérée de la part relative des personnes uniques qui utilisent chaque refuge dans la strate (voir la formule 1).

Formule 1 ● Calcul du facteur de double comptage (DC)

$$DC_h = \frac{\sum_{i=1}^{n_h} w_{client \cdot i}}{n_h}$$

Les poids finals de l'analyse ont été obtenus en multipliant les pondérations de base des refuges échantillonnés par le facteur de double comptage moyen de leurs strates respectives. Dans le cas des refuges auto-représentatifs, dont le poids de base est de 1, cette pondération a été multipliée par le facteur de double comptage réel calculé pour ces refuges plutôt que par le facteur de double comptage de leur strate.

Le facteur de double comptage reflète l'utilisation de plusieurs refuges. Comme il ne révèle pas les utilisations multiples d'un même refuge, on ne doit pas le considérer comme un indicateur du nombre de visites dans un refuge ni du nombre d'épisodes d'itinérance. Les facteurs de double comptage dont la valeur se rapproche de 1 ont peu d'incidence sur les pondérations de base et indiquent de faibles taux de double comptage. Les facteurs de double comptage dont les valeurs sont inférieures indiquent des taux élevés de double comptage et réduisent, par conséquent, les poids finals des refuges compris dans les strates où les taux de double comptage sont élevés. Le tableau 6 donne le facteur de double comptage calculé pour chaque strate. Les valeurs se situent entre 0,6188 pour les refuges pour jeunes hommes en 2007 (ce qui indique un taux élevé de double comptage) et 0,9669 pour les refuges familiaux en 2009 (ce qui indique un faible taux de double comptage).

TABLEAU 6

Facteurs de double comptage selon la strate et l'année

Strate	Facteur de double comptage				
	2005	2006	2007	2008	2009
Refuges pour jeunes hommes	0,6839	0,6939	0,6188	0,6222	0,6541
Refuges pour jeunes femmes	0,8785	0,8943	0,8662	0,8871	0,8951
Refuges pour jeunes mixtes	0,6617	0,6914	0,6289	0,6484	0,6970
Refuges généraux pour hommes	0,6873	0,6888	0,6811	0,6913	0,7088
Refuges généraux pour femmes	0,6675	0,6770	0,6599	0,6366	0,6865
Refuges généraux mixtes	0,7346	0,7534	0,7794	0,7390	0,7271
Refuges pour femmes et enfants	0,8793	0,9018	0,9161	0,9432	0,9125
Refuges familiaux	0,9468	0,9487	0,9565	0,9549	0,9669

Résultats

On estime qu'environ 150 000 personnes uniques ont passé une nuit dans un refuge d'urgence au cours de chaque année visée par l'étude. Aucune variation statistiquement significative n'a été dégagée des estimations au cours de la période de 2005 à 2009 (voir le tableau 7). Les intervalles de confiance à 95 % pour chaque année se situaient à plus ou moins 10 % des valeurs estimatives, ce qui représente un bon résultat pour cette étude. Ces 150 000 personnes qui utilisent les refuges d'urgence chaque année représentent environ 1 Canadien sur 230.

TABLEAU 7

Estimations du nombre annuel d'utilisateurs de refuges d'urgence

Année	Nombre de personnes	Intervalle de confiance à 95 %	
2005	156 030	142 804	169 256
2006	150 663	138 015	163 312
2007	146 884	134 177	159 591
2008	151 621	137 265	165 977
2009	146 726	134 224	159 229

Analyse de variance : $F(4, 508) = 0{,}34$, $p = 0{,}849$

Le tableau 8 donne les caractéristiques démographiques de l'échantillon des utilisateurs de refuges en 2009. La moyenne d'âge des adultes de 16 ans et plus était de 37,2 ans (ÉT = 13,04). La plupart des clients adultes des refuges étaient des hommes.

TABLEAU 8

Caractéristiques des utilisateurs des refuges d'urgence (2009)

Âge moyen	Adultes (16 ans et plus)	37,2 ans
Sexe (16 ans et plus)	Hommes	73,2 %
	Femmes	26,7 %
	Autres	0,1 %
Pourcentage par groupe d'âge	Enfants (moins de 16 ans)	6,5 %
	Jeunes (de 16 à 24 ans)	20,6 %
	Adultes (de 25 à 54 ans)	64,6 %
	Aînés (55 ans et plus)	8,3 %

La proportion de chacun des sexes n'a pas varié au cours de la période à l'étude : les femmes représentaient un peu plus du quart de la clientèle adulte des refuges chaque année. La plupart des utilisateurs de refuges avaient entre 25 et 54 ans. L'inclusion des refuges pour femmes victimes de violence dans l'étude aurait vraisemblablement eu une incidence importante sur le pourcentage de femmes qui utilisent les refuges ainsi que sur le pourcentage d'enfants. L'annexe A contient un tableau complet de la répartition selon le sexe et le groupe d'âge.

L'examen de la répartition selon le sexe par groupe d'âge pour 2009 (graphique 1) permet de constater que la proportion de femmes qui utilisent les refuges diminue dans les groupes plus âgés. Les enfants entrent dans les refuges comme personnes à charge et, par conséquent, la proportion d'enfants des deux sexes qui fréquentent les refuges devrait être la même que la proportion d'enfants dans la population générale, et c'est effectivement le constat qui a été fait. Dans le groupe des utilisateurs adultes âgés de 25 à 54 ans, les trois quarts étaient des hommes. Près de quatre adultes sur cinq âgés de plus de 55 ans et près des deux tiers des jeunes sont des hommes.

GRAPHIQUE 1

Répartition selon le sexe et le group d'âge (2009)

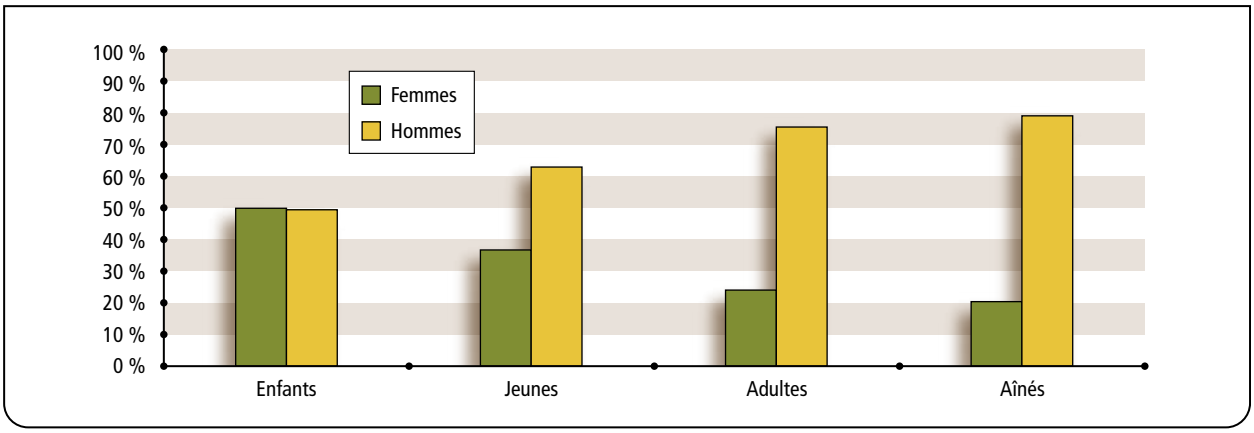

Le graphique 2 montre une ventilation plus détaillée par groupe d'âge pour 2009. Plus de 85 % des utilisateurs de refuges ont entre 16 et 54 ans et les pourcentages dans chaque groupe d'âge sont à peu près égaux dans cette fourchette. Les utilisateurs âgés de plus de 55 ans sont beaucoup moins nombreux que les groupes moins âgés, et moins de 2 % des utilisateurs de refuges ont plus de 65 ans. Il est reconnu que le taux de mortalité chez les sans-abri est supérieur à celui de la population générale. Selon une étude canadienne (Hwang et coll., 2009), l'espérance de vie résiduelle à 25 ans des hommes sans abri ou en logement précaire était de 42 ans et leur probabilité de survie jusqu'à l'âge de 75 ans était de seulement 32 % (p. 339). Le taux de mortalité élevé chez les sans-abri n'explique probablement pas à lui seul la faible proportion d'utilisateurs de refuges de plus de 55 ans – l'accès aux programmes de soutien du revenu y est probablement aussi pour quelque chose – mais il y contribue certainement.

GRAPHIQUE 2

Groupes d'âge (2009)

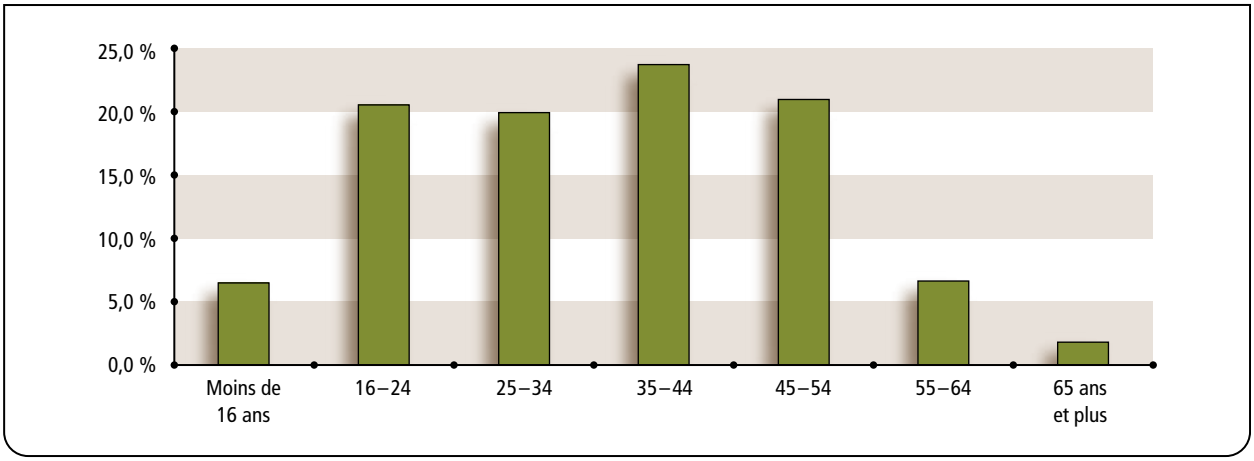

Enfants (moins de 16 ans)

En 2009, près de 9 500 enfants canadiens ont utilisé un refuge d'urgence. Leur moyenne d'âge était de 6,5 ans. La durée médiane de leur séjour était de 24 nuits, ce qui est beaucoup plus long que pour n'importe quel autre groupe. La plupart des enfants séjournent dans des refuges familiaux ou des refuges pour femmes et enfants, mais certains refuges pour jeunes acceptent les moins de 16 ans.

Le nombre d'enfants qui utilisent les refuges d'urgence est à la hausse (voir le tableau 9), tant en chiffres absolus qu'en proportion des utilisateurs de refuges. Le nombre d'enfants a augmenté de plus de 50 % entre 2005 et 2009, passant de 6 205 à 9 459 ($t(191) = 3{,}09$, $p = 0{,}002$). En 2005, les enfants de moins de 16 ans représentaient 4 % de tous les utilisateurs de refuges; en 2009, cette proportion s'élevait à 6,5 % ($t(203) = 3{,}5$, $p < 0{,}001$). Les enfants qui séjournent dans les refuges pour femmes victimes de violence ne sont pas pris en compte; s'ils l'étaient, le total serait alors beaucoup plus élevé.

TABLEAU 9

Estimations du nombre annuel d'enfants utilisant les refuges d'urgence

Année	Enfants	Intervalle de confiance à 95 %	
2005	6 205	5 438	6 972
2006	6 533	5 681	7 386
2007	7 463	6 405	8 520
2008	7 290	6 232	8 348
2009	9 459	7 539	11 378

Analyse de variance : $F(4, 496) = 3{,}07$, $p = 0{,}016$

Jeunes (de 16 à 24 ans)

Les jeunes composent un segment très visible de la population des sans-abri et représentent environ 20 % des utilisateurs de refuges au Canada. Comme l'indique le tableau 10, le nombre de jeunes âgés de 16 à 24 ans qui utilisent les refuges d'urgence pour sans-abri était stable au cours de la période à l'étude, soit environ 30 000 par année. En 2009, 63,0 % des utilisateurs de refuges âgés de 16 à 24 ans étaient des hommes, 36,9 % étaient des femmes et 0,1 % ont fait état d'une autre identité sexuelle. La durée de séjour médiane des jeunes était de quatre nuits dans le cas des hommes et de cinq nuits dans le cas des femmes.

TABLEAU 10

Estimations du nombre annuel de jeunes utilisant les refuges d'urgence

Année	Jeunes	Intervalle de confiance à 95 %	
2005	31 890	29 410	34 371
2006	30 501	28 010	32 992
2007	30 210	27 906	32 514
2008	29 349	26 761	31 938
2009	29 964	27 394	32 535

Analyse de variance : $F(4, 508) = 0{,}55$, $p = 0{,}698$, n.s.

Même si près d'une centaine de refuges d'urgence au Canada s'adressent particulièrement aux jeunes, de nombreux jeunes font appel à d'autres types de refuges. Chaque année, de 4 à 6 % des séjours de jeunes s'effectuent dans les refuges familiaux ou les refuges pour femmes et enfants. En 2005 et 2006, les jeunes ont séjourné davantage dans les refuges généraux que dans les refuges pour les jeunes. Depuis 2007, les séjours des jeunes sont répartis également entre les deux types de refuges.

On observe des différences dans l'utilisation des différents types de refuges selon le sexe (voir le tableau 11). Les jeunes hommes utilisent davantage les refuges généraux que les femmes. En 2009, 54,9 % des séjours des hommes ont été effectués dans des refuges généraux comparativement à 36,4 % dans le cas des femmes. Seulement 1,4 % des séjours des hommes ont été effectués dans les refuges familiaux ou dans les refuges pour femmes et enfants par rapport à 14,1 % dans le cas des femmes. De nombreux refuges familiaux n'acceptent pas les hommes de plus de 16 ans sauf s'ils sont accompagnés d'enfants à charge. On y rencontre beaucoup plus de jeunes mères célibataires que de jeunes pères célibataires.

TABLEAU 11

Pourcentage de séjours des jeunes dans les différents types de refuges, selon le sexe (2009)

Type de refuge	Hommes	Femmes
Refuges pour les jeunes	43,7 %	49,5 %
Refuges généraux	54,9 %	36,4 %
Refuges familiaux et refuges pour femmes et enfants	1,4 %	14,1 %
TOTAL	**100 %**	**100 %**

Analyse fondée sur le plan d'échantillonnage : F(1, 32, 151, 28) = 127,36, p < 0,001

Aînés (55 ans et plus)

La proportion d'adultes âgés de 55 ans et plus a augmenté, passant de 6,9 % de tous les utilisateurs de refuges en 2005 à 8,3 % en 2009 (t (203) = 7,07, p < 0,001); toutefois, leur nombre estimatif pour chaque année n'a pas changé de façon significative (F(4,432) = 1,17, p = 0,322, n.s.). Comme nous l'avons indiqué précédemment (dans le graphique 2), les utilisateurs de refuges âgés de plus de 55 ans sont beaucoup moins nombreux que ceux de 45 à 54 ans. Alors que 8,3 % des utilisateurs de refuges ont plus de 55 ans, seulement 1,8 % ont plus de 65 ans. La proportion d'utilisateurs de refuges âgés de plus de 65 ans a progressé très légèrement, passant de 1,5 % à 1,8 % (t (203) = 7,10, p < 0,001), mais les nombres absolus n'ont pas changé de façon significative (F(4, 432) = 1,06, p = 0,376, n.s., voir le tableau 12).

TABLEAU 12

Estimations du nombre annuel d'utilisateurs de refuges d'urgence âgés de 55 ans et plus et de 65 ans et plus

Année	55 ans et plus	65 ans et plus
2005	10 727	2 273
2006	11 133	2 214
2007	10 847	2 338
2008	11 972	2 467
2009	12 120	2 567

55 ans et plus – Analyse de variance : F(4, 432) = 1,17, p = 0,322, n.s.
65 ans et plus – Analyse de variance : F(4, 432) = 1,06, p = 0,376, n.s.

Environ 80 % des utilisateurs de refuges âgés de plus de 55 ans sont des hommes. Les aînés étaient proportionnellement plus nombreux à effectuer un long séjour que les adultes de 25 à 54 ans. En 2009, 13 % des séjours des utilisateurs de plus de 55 ans étaient pour plus d'un mois, comparativement à 8,5 % des séjours des adultes de 25 à 54 ans ($t(113) = 10{,}31$, $p < 0{,}001$).

Adultes (de 25 à 54 ans)

La proportion d'adultes âgés de 25 à 54 ans a baissé légèrement, passant de 67,7 % en 2008 à 64,6 % en 2009 ($t(227) = 2{,}76$, $p = 0{,}006$). Bien que le nombre d'adultes semble avoir régressé, passant de 106 222 en 2005 à 93 981 en 2009 (voir le tableau 13), cette diminution n'est pas statistiquement significative. Quoi qu'il en soit, même si les chiffres absolus restent les mêmes d'une année à l'autre, la composition de la clientèle des refuges selon le groupe d'âge affiche quelques changements au cours de la période à l'étude. Le nombre d'enfants et d'aînés augmente en proportion de la population totale des refuges, tandis que la proportion de jeunes est stable et que celle des adultes diminue.

TABLEAU 13

Estimations du nombre annuel d'adultes (de 25 à 54 ans) utilisant les refuges d'urgence

Année	Adultes	Intervalle de confiance à 95 %	
2005	106 222	96 093	116 351
2006	101 790	92 220	111 360
2007	97 757	88 158	107 355
2008	102 013	90 919	113 107
2009	93 981	84 733	103 228

Analyse de variance : $F(4, 508) = 0{,}89$, $p = 0{,}472$, n.s.

Durée de séjour

Les séjours dans les refuges ont été examinés à l'aide de l'ensemble de données sur les séjours, lequel décrit les visites uniques dans un refuge. Les séjours qui se suivent ou qui se recoupent ont été combinés en un seul séjour; toutefois, il ne s'agit pas de durées de séjour cumulatives (c'est-à-dire la somme des séjours d'un client au cours d'une année).

Il importe de souligner que la durée de séjour ne suit pas une distribution normale. Chaque année, on observe à la fois qu'entre 25 et 29 % des séjours de l'échantillon n'ont duré qu'une seule nuit et la présence d'une asymétrie positive extrême due à un petit nombre de séjours s'étalant sur plusieurs années. C'est pourquoi la durée moyenne des séjours peut être trompeuse et ne devrait être considérée qu'avec les écarts-types et la durée médiane des séjours. La durée de séjour a en outre été divisée en catégories : courte (une semaine ou moins), moyenne (entre 8 et 30 nuits) et longue (un mois ou plus). Une analyse plus détaillée s'appuyant sur des statistiques appropriées (comme une analyse de survie) dépasserait la portée de la présente étude, laquelle est principalement descriptive.

D'après l'ensemble de données sur les séjours et les poids d'échantillonnage de base des refuges, le nombre estimatif de séjours dans les refuges d'urgence durant chaque année visée par l'étude était de l'ordre de 400 000 à 500 000. La durée médiane des séjours de l'échantillon global était de trois nuits. La ventilation des durées moyenne et médiane des séjours par type de refuge (tableaux 14 et 15) indique que les séjours dans les refuges familiaux étaient beaucoup

plus longs en 2008 et en 2009 qu'au cours des années précédentes. La durée des séjours dans les autres types de refuges n'affichait pas de changements importants quoique les moyennes étaient légèrement supérieures en 2009 pour tous les types de refuges. Il y a lieu de souligner que la distribution asymétrique se traduit par des écarts-types importants (tableau 14) et que les durées médianes des séjours (tableau 15) sont beaucoup plus courtes que les durées moyennes (tableau 14).

TABLEAU 14

Durée moyenne des séjours (nuits) et écart-type selon le type de refuge

	Durée moyenne des séjours (Écart-type)				
Type de refuge	2005	2006	2007	2008	2009
Refuge familial	33,4 (73,8)	32,2 (74,0)	31,4 (68,7)	49,8 (137,8)	50,2 (124,8)
Refuge général	12,2 (49,8)	11,7 (46,2)	12,7 (52,0)	11,1 (47,1)	13,9 (54,9)
Refuge pour femmes et enfants	11,2 (29,6)	13,9 (59,8)	15,0 (59,2)	14,9 (56,6)	17,4 (59,0)
Refuge pour les jeunes	18,9 (60,3)	18,2 (60,2)	16,5 (50,0)	15,1 (48,2)	18,8 (58,2)
TOTAL	**13,6 (50,7)**	**13,0 (48,2)**	**13,8 (55,9)**	**12,7 (49,0)**	**16,0 (59,8)**

TABLEAU 15

Durée médiane des séjours (nuits) selon le type de refuge

	Durée médiane des séjours				
Type de refuge	2005	2006	2007	2008	2009
Refuge familial	10	9	14	28	29
Refuge général	3	3	3	2	2
Refuge pour femmes et enfants	3	4	4	4	4
Refuge pour les jeunes	6	5	4	4	5
TOTAL	**3**	**3**	**3**	**3**	**3**

Le tableau 16 donne la proportion estimative des séjours dans chaque catégorie de durée de séjour. Sans perdre de vue le fait que les séjours uniques ne sont pas, dans la plupart des cas, indicatifs de la durée de l'itinérance, la plupart des séjours étaient très courts et beaucoup plus de la moitié était d'une semaine ou moins. Chaque année, seulement 12,6 % à 16,7 % de tous les séjours étaient de plus d'un mois. À part une légère hausse de la proportion des séjours longs et une légère diminution de la proportion des séjours courts, le tableau 16 montre que la durée des séjours au cours de la période à l'étude a très peu varié pour l'échantillon global.

TABLEAU 16

Proportion estimative des séjours courts, moyens et longs

Durée du séjour	2005	2006	2007	2008	2009
Court (1 semaine ou moins)	65,1 %	65,2 %	66,1 %	63,3 %	61,4 %
Moyen (de 8 à 30 nuits)	22,2 %	21,7 %	21,0 %	22,1 %	21,9 %
Long (1 mois ou plus)	12,6 %	13,0 %	12,9 %	14,7 %	16,7 %
TOTAL	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Dans les refuges familiaux, le pourcentage de séjours longs (un mois ou plus) a progressé, passant de 31 % à 48 %, tandis que le pourcentage de séjours courts (une semaine ou moins) a diminué, passant de 45 % à 21 % au cours de la période à l'étude.

Nous avons comparé le pourcentage de séjours plus longs qu'un mois chez les clients qui comptent un seul séjour à ceux qui en comptent plusieurs. Le graphique 3 montre que le pourcentage de séjours longs a augmenté au fil du temps dans le cas des clients comptant un seul séjour (de 14,8 % à 22,7 %, $F(4, 508) = 12,79$, $p<0,001$), mais il est demeuré stable (aux alentours de 6 % à 7 %) dans le cas des clients comptant plusieurs séjours. Cela suggère que les utilisateurs qui n'ont recours aux refuges qu'une seule fois et de façon temporaire ont de plus en plus de difficultés à trouver une solution à leur épisode d'itinérance.

GRAPHIQUE 3

Pourcentage annuel de séjours plus longs qu'un mois, chez les clients comptant un seul séjour et chez les clients comptant plusieurs séjours

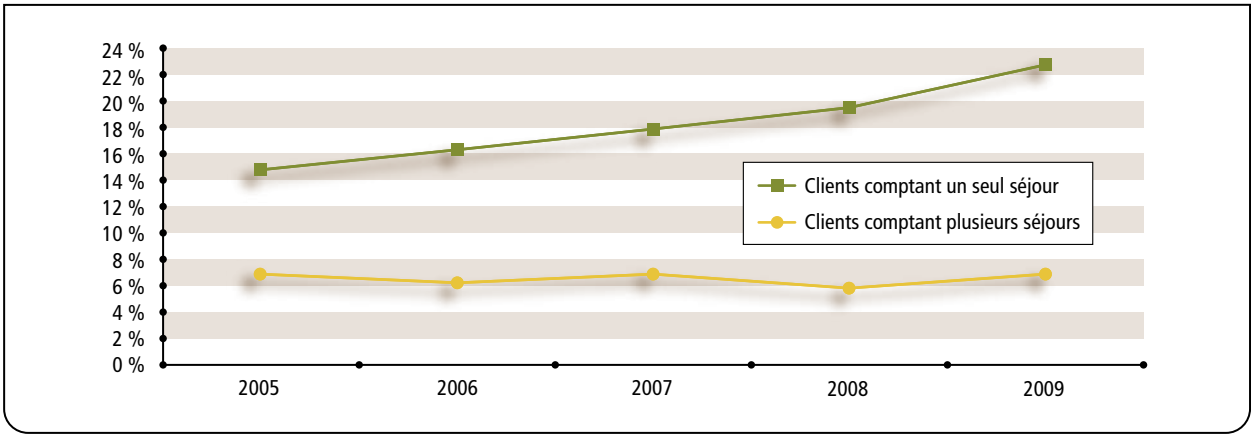

Statistiques sur les refuges

L'analyse de l'utilisation des refuges d'urgence ne saurait être complète sans un examen des statistiques relatives aux personnes et de celles relatives aux refuges. Pour comprendre l'intensité de l'utilisation des refuges, il est important d'examiner les nuitées et non pas simplement le nombre total de séjours. Le graphique 4 compare les estimations annuelles des nuitées et le nombre de séjours dans une année. Le plus grand nombre de nuitées s'observe en 2009 même si le nombre de séjours a été inférieur de près de 65 000 à celui de 2008.

GRAPHIQUE 4

Nuitées et nombre de séjours au cours de l'année

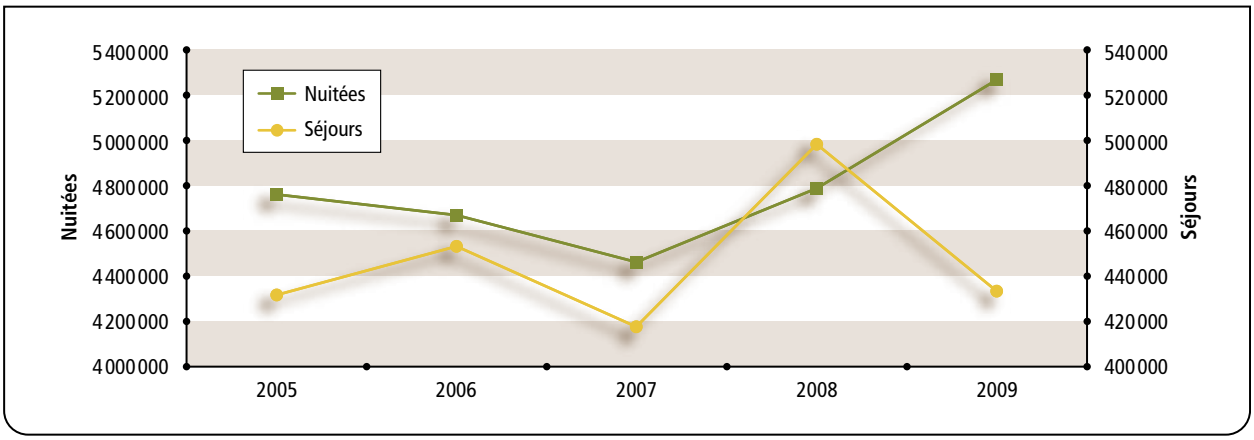

Du point de vue des nuitées, l'utilisation des refuges a augmenté de 2008 à 2009 pour tous les types de refuges (graphique 5). Les refuges familiaux ont enregistré la hausse en pourcentage la plus importante : le nombre de nuitées a augmenté de 21 % entre 2007 et 2008 et de 39 % entre 2008 et 2009, ce qui signifie une progression de près de 300 000 nuitées dans les refuges familiaux en 2009 par rapport à 2007. Le nombre de nuitées a également augmenté dans les refuges généraux, à savoir de 7 % entre 2007 et 2008 et de 5 % entre 2008 et 2009 : cela représente plus de 400 000 nuitées de plus dans ce type de refuges en 2009 par rapport à 2007. Autrement dit, en moyenne, les refuges ont accueilli chaque nuit plus de 2 000 personnes de plus en 2009 qu'en 2007. Les refuges pour les jeunes et les refuges pour femmes et enfants ont également enregistré une augmentation du nombre de nuitées de 2008 à 2009, soit 14 % et 12 % respectivement. Ces augmentations coïncident avec le début de la récession, bien que l'itinérance familiale semble avoir commencé à progresser avant la récession et qu'elle s'inscrit peut-être dans une tendance plus vaste.

Du côté des taux d'occupation moyens de chaque type de refuge (graphique 6), on observe que le taux d'occupation est élevé dans tous les types de refuges (> 75 %), mais il était égal ou supérieur à 100 % dans les refuges pour les jeunes et les refuges familiaux en 2009. L'augmentation du recours aux refuges familiaux a fait grimper le taux d'occupation à plus de 100 %.

GRAPHIQUE 5

Variation en pourcentage des nuitées selon le type de refuge

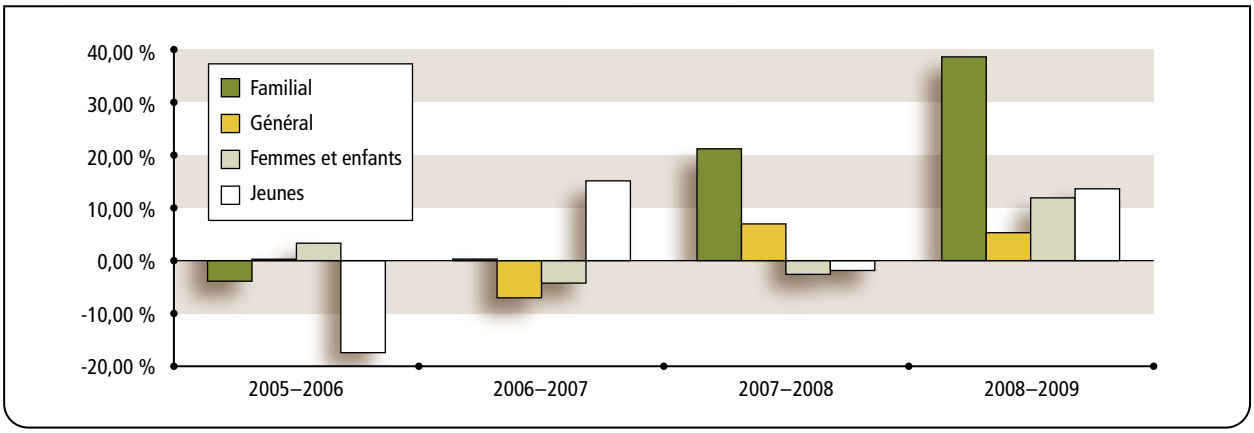

GRAPHIQUE 6

Taux d'occupation (en %)

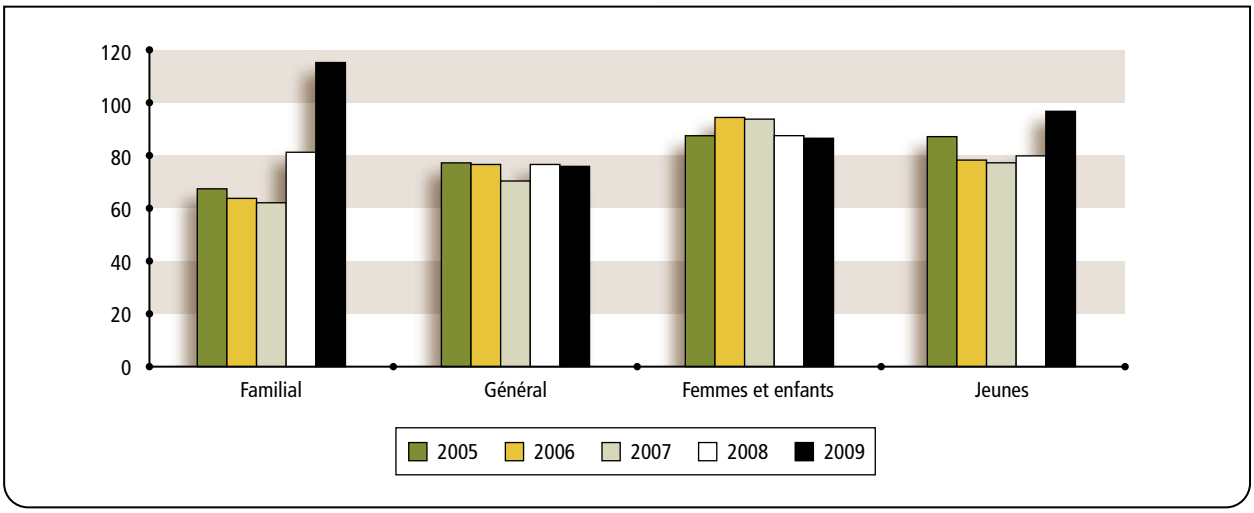

Les taux d'occupation à la hausse et l'utilisation accrue de tous les types de refuges en 2009 portent à croire que les sans-abri font une utilisation plus intensive du réseau de refuges. Cela s'observe nettement dans les statistiques sur la durée des séjours dans les refuges familiaux; toutefois, la durée moyenne de séjour et la durée de séjour par catégorie ne font pas ressortir de tendances marquées pour les autres types de refuges ou les autres catégories d'utilisateurs.

Analyse

La présente étude avait pour but premier d'estimer le nombre de personnes qui utilisent des refuges d'urgence chaque année au Canada. La constatation de l'étude selon laquelle environ 150 000 personnes utilisent un refuge d'urgence chaque année concorde avec les autres estimations antérieures. Dans son étude réalisée en 1987, le CCDS estimait que la clientèle de tous les types de refuges comptait entre 130 000 et 250 000 personnes. L'estimation du nombre de personnes sans abri faite par le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, à savoir entre 150 000 et 300 000 personnes, comprenait tous les types d'itinérance et non pas seulement les utilisateurs de refuges. Le rapport annuel d'évaluation de l'itinérance (rapport *AHAR*) publié par le département américain du Logement et du Développement urbain estime à environ 1,5 million le nombre d'utilisateurs de refuges d'urgence et de logements de transition aux États-Unis : c'est à peu près dix fois la population du Canada et dix fois le nombre d'utilisateurs estimé dans la présente étude. Les autres constatations, tel que la composition selon le sexe et l'âge de la population des sans-abri hébergée, concordaient avec les rapports de recherche qui existent sur la question. Tout cela confirme la validité et l'efficacité des méthodes d'échantillonnage employées.

Pour mettre ces constatations en contexte, il est utile d'examiner quelles personnes sont prises en compte et celles qui ne le sont pas dans une étude de l'utilisation des refuges d'urgence au cours d'une période donnée. La première question qui se pose est de savoir quelle proportion de la population des sans-abri totale est prise en compte dans l'examen de l'utilisation des refuges d'urgence. Deux types de personnes sans abri risquent d'être exclues d'une étude sur les refuges d'urgence : celles qui n'ont pas recours aux services des refuges et celles qui fréquentent d'autres types de refuges.

Itinérance absolue Il ressort clairement des décomptes ponctuels que de nombreux sans-abri « dorment dans la rue » et il est bien connu que certains préfèrent se passer des refuges. En revanche, il est probable que de nombreux sans-abri chroniques recourent à un refuge à un moment ou à un autre au cours de l'année pour différentes raisons (température inclémente, maladie, etc.). Selon le rapport sur l'évaluation des besoins des personnes vivant dans la rue réalisée à Ottawa (*Street Needs Assessment*) (Farrell, Aubry et Reissing, 2002), 61 % des sans-abri qui vivent dans la rue ont recours aux refuges d'urgence seulement lorsqu'ils n'ont pas d'autres choix. Quelque 73 % avaient utilisé un refuge au cours des six derniers mois, mais 24 % n'avaient pas séjourné dans un refuge d'urgence depuis plus d'un an. Les études réalisées dans plusieurs villes américaines ont révélé que la plupart des sans-abri avaient récemment eu recours aux services des refuges. L'étude de Chicago sur les sans-abri (*Chicago Homeless Study*) a révélé que 82 % des sans-abri avaient fréquenté un refuge au cours des sept derniers jours (Rossi, 1987). Selon une étude réalisée à Denver en 1990, seulement 2 % environ de la population des sans-abri n'avaient pas eu recours aux services des refuges tandis qu'une autre étude a révélé que seulement 15 % des sans-abri du centre-ville de Los Angeles n'avaient eu recours ni à un refuge ni à une soupe populaire au cours du dernier mois (James, 1991 : 742-3). Ces résultats donnent à penser que la grande majorité des sans-abri ont probablement utilisé un refuge au cours d'une année et qu'ils seraient donc pris en compte dans la présente étude. En revanche, il est certain que l'échantillonnage des refuges ne circonscrit pas toute la population des sans-abri. Il est connu que les sans-abri qui n'ont pas recours aux refuges sont plus souvent des hommes d'âge moyen, peu instruits, d'apparence négligée et dans un état d'esprit confus. Inversement, il est plus probable que les familles nouvellement sans abri et les sans-abri économiquement démunis aient recours aux refuges (James, 1991 : 745).

Refuges de transition Peu de chercheurs se sont penchés sur les différences systématiques entre la clientèle des refuges d'urgence, celle des logements de transition et celle des refuges pour femmes victimes de violence. Le rapport *AHAR* porte aussi bien sur les refuges d'urgence que sur les logements de transition (mais non sur les refuges pour femmes victimes de violence), et donne une idée du chevauchement entre les services d'urgence et les services de transition. D'après le rapport *AHAR* de 2010, 79 % des personnes recouraient uniquement aux refuges d'urgence, 17 % uniquement aux refuges de transition et 4 % aux deux types de refuges. Il s'ensuit, du moins selon la définition américaine, que plus de 80 % de la population totale des refuges pourrait être prise en compte dans une étude ne portant que sur les refuges d'urgence.

Il est permis de penser, en supposant que la période à l'étude est suffisamment longue, qu'au cours de leur progression dans le réseau de l'hébergement, les clients des logements de transition seraient pris en compte dès leur visite à un refuge d'urgence; toutefois, le rapport *AHAR* de 2010 a également révélé qu'environ seulement 29 % des clients en logement de transition ont indiqué « refuge d'urgence » comme leur situation d'hébergement précédente. Il semble donc, comme d'autres chercheurs l'ont observé (Spellman et coll., 2010; Kuhn et Culhane, 1998), que l'on ne puisse supposer une progression linéaire (c.-à-d. passer du refuge d'urgence à un logement de transition puis à un logement permanent) dans le réseau de refuges. L'adoption d'une stratégie fondée sur « le logement d'abord » ou de la stratégie du « relogement rapide » par de nombreuses administrations pourrait signifier que davantage de clients sont aiguillés directement vers des programmes de logement de transition sans qu'ils aient séjourné auparavant dans des refuges d'urgence. Aucune analyse de ce genre n'a encore été réalisée avec les données du SISA, mais il serait peut-être utile d'examiner si la diminution de la proportion d'utilisateurs adultes des refuges est associée à ces stratégies.

Refuges pour femmes victimes de violence Le fait que les refuges pour femmes victimes de violence ne soient pas compris dans la présente étude donne assurément lieu à une sous-estimation du nombre de femmes et d'enfants qui ont recours aux refuges. La recherche préliminaire effectuée à l'aide des données du SISA a révélé que les refuges pour femmes victimes de violence ont de nombreuses caractéristiques en commun avec les refuges d'urgence pour sans-abri. Les deux types de refuges servent une clientèle en situation de crise ou ayant

un urgent besoin d'abri; de plus, les durées de séjour et les taux de roulement y sont à peu près identiques. De façon générale, la clientèle des refuges pour femmes victimes de violence et celle des refuges pour sans-abri se chevauchent. De nombreux fournisseurs de services considèrent la clientèle des refuges pour femmes victimes de violence comme des sans-abri. En raison d'ententes de financement ou en raison de leur mandat, de nombreux refuges pour femmes victimes de violence servent exclusivement les femmes et leurs enfants qui fuient des situations de violence ou de mauvais traitements. Toutefois, les politiques locales divergent de façon importante quant à la rigueur avec laquelle sont appliqués les critères d'admission des victimes de violence et de mauvais traitements. Dans certaines collectivités, les femmes et leurs enfants qui se retrouvent sans abri n'ont nulle part où se réfugier ailleurs que dans les refuges pour femmes victimes de violence. En revanche, les femmes maltraitées peuvent également recourir aux refuges d'urgence réguliers.

Refus d'aide Le nombre des « refus d'aide » peut aussi contribuer à produire des mesures d'utilisation des refuges d'urgence qui soient incomplètes ou qui faussent le portrait de la population des sans-abri. Le nombre et les caractéristiques des utilisateurs de refuges risquent d'être influencés par la capacité du réseau de refuges. Certains de ceux qui se voient refuser l'hébergement par un manque de place ou parce que l'accès à un refuge donné leur est interdit sont probablement comptés dans un autre refuge ou à un autre moment. Les limites les plus importantes que posent les refus ont à voir avec les personnes qui se voient refuser de l'aide en raison de qui elles sont. Les personnes ou les familles qui ne peuvent pas avoir accès aux services appropriés ne seront tout simplement pas comptées. Ceci peut se produire dans plusieurs situations : une collectivité n'a peut-être pas de refuges pouvant accueillir les enfants; les refuges familiaux peuvent ne pas accepter les hommes de plus de 16 ans; les refuges pour adultes pourraient ne pas admettre des jeunes en bas d'un certain âge; les refuges pourraient ne pas accueillir des personnes ayant certains handicaps, et ainsi de suite. Lorsque les taux d'occupation sont presque égaux ou sont supérieurs à 100 % dans les refuges pour les familles et les jeunes (graphique 6), le risque d'un sous-dénombrement des personnes sans abri est plus grand tout simplement en raison de leur impossibilité d'accéder aux services.

Conclusion

Les conclusions de la présente étude s'accordent en général avec les connaissances actuelles au sujet des personnes sans abri, lesquelles ont surtout fait l'objet de recherches au niveau local. Par exemple, c'est un fait bien établi que les refuges sont davantage utilisés par les hommes que par les femmes et que la moyenne d'âge des adultes qui recourent aux refuges se situe entre le milieu et la fin de la trentaine. Il aurait été étonnant que les résultats révèlent le contraire. Mais ce qui est le plus surprenant c'est peut-être que l'analyse du double comptage des clients, bien qu'imparfaite, indique que la mobilité géographique des personnes sans abri est probablement très faible.

La présente étude a ceci d'intéressant qu'elle ne se résume pas à estimer la taille de la population des sans-abri hébergée, mais à établir, de manière générale, certaines des caractéristiques de base de cette population à l'échelle nationale.

Il serait possible d'améliorer l'étude en se fondant sur une meilleure représentation géographique et en tenant compte des différences entre les villes et les régions rurales sur le plan de l'utilisation des refuges, surtout dans le calcul du facteur de double comptage. Les taux d'utilisation de refuges multiples sont plus élevés dans les grandes villes que dans les petites collectivités tout simplement parce que ces dernières ne comptent en général qu'un seul refuge ou, du moins, un seul refuge par groupe démographique de clients. En revanche, plus de 80 % des refuges d'urgence au Canada sont situés dans les grands centres urbains. Les facteurs régionaux, urbains et ruraux n'ont pas été considérés dans le plan d'échantillonnage pour la simple raison que cela aurait créé un nombre beaucoup plus grand de strates, dont certaines seraient vides ou pour lesquelles il n'y aurait pas de données disponibles sur les refuges.

Il n'en reste pas moins que la présente étude est un point de départ solide pour examiner l'utilisation des refuges à l'échelle nationale. Le nombre total de personnes qui utilisent des refuges au Canada n'a pas varié de façon significative, mais la composition de la population des sans-abri a changé. La proportion d'adultes diminue, ce qui va dans le sens de la tendance rapportée dans le rapport *AHAR* aux États-Unis, tandis que la proportion d'enfants a augmenté, à l'instar de l'utilisation des refuges familiaux. Selon le rapport *AHAR* de 2010, le nombre de personnes sans abri dans les refuges familiaux a progressé de 20 % entre 2007 et 2010, et les familles représentent une proportion croissante de la population des sans-abri totale hébergée (p. iii). La durée de séjour médiane des familles est identique dans la présente étude et dans le rapport *AHAR* de 2010, à savoir 29 nuits. La proportion d'aînés a aussi légèrement augmenté. Au cours des prochaines années, il sera intéressant d'examiner si le vieillissement de la population se traduit par une augmentation du nombre d'aînés sans abri, quoique l'effet du vieillissement puisse être atténué dans une certaine mesure par le taux de mortalité élevé chez les sans-abri. Certains changements se sont manifestés dans les autres groupes d'âge, mais la proportion de jeunes qui ont recours aux refuges demeure stable.

Le nombre total de personnes qui ont recours aux refuges et l'évolution de la composition de cette population ne disent pas tout quant à l'utilisation des refuges. Il faut tenir compte des mesures de l'intensité de l'utilisation. Sans égard à la taille globale de la population des sans-abri hébergée, cette population (ou certaines de ses composantes) risque d'utiliser les refuges de façon plus ou moins intensive. Les résultats présentés dans les graphiques 4 et 5 montrent que le nombre de nuitées a été beaucoup plus important en 2009 qu'au cours des années précédentes sans qu'il y ait eu une augmentation correspondante du nombre d'utilisateurs. Cette augmentation s'explique en partie par la hausse de l'itinérance familiale du fait que les familles comprennent plus d'une personne et que leurs séjours dans les refuges sont beaucoup plus longs que les séjours des personnes seules. En 2009, les familles représentaient à peine 4 % de tous les séjours, mais 14 % de toutes les nuitées. Toutefois, la hausse de l'itinérance familiale n'est pas responsable de toute l'augmentation de l'utilisation des refuges. C'est dans les refuges familiaux qu'a été enregistrée la plus importante augmentation du nombre de nuitées d'une année à l'autre en 2009, mais le nombre de nuitées a augmenté dans les refuges de tous les types de 2008 à 2009. En moyenne, 14 400 des 15 467 lits d'hébergement d'urgence permanents sont occupés chaque nuit au Canada.

Une augmentation du nombre de nuitées sans hausse correspondante du nombre de clients donne à penser que la durée des séjours augmente. Il a été établi que, en 2009, plus de femmes que d'hommes faisaient de longs séjours, que plus d'aînés que d'adultes faisaient de longs séjours et que les clients à un seul séjour faisaient plus de longs séjours que les clients à répétition. Les mesures de la durée de séjour utilisées dans la présente étude n'étaient pas suffisamment sensibles pour permettre d'examiner l'ampleur de certains changements chez différents types de clients, exception faite des enfants, dont la durée de séjour médiane est passée de 16 à 24 nuits au cours de la période à l'étude. Une analyse plus détaillée de la durée des séjours à l'aide de méthodes appropriées aux données pourrait révéler d'autres changements dans la durée de séjour des différents types de clients.

Comme point de contact initial d'un large éventail de personnes qui vivent une situation d'itinérance, les refuges d'urgence peuvent servir dans l'étude d'un échantillon à cerner les tendances et ils peuvent aussi tenir lieu d'indicateur qui renseigne sur la taille de la population des sans-abri. Il est entendu que le fait de restreindre l'étude aux refuges d'urgence ne permet pas de dégager une image complète de la population des sans-abri. Un petit segment des sans-abri qui vivent dans la rue et certains utilisateurs des logements de transition et des refuges pour femmes victimes de violence sont exclus. Compte tenu de ces limites, les estimations contenues dans la présente étude doivent être considérées comme l'étendue minimale de l'itinérance au Canada : au moins 150 000 Canadiens vivent une période d'itinérance chaque année.

En plus d'établir une estimation de référence de l'itinérance et de présenter une méthode d'échantillonnage des refuges à l'échelle nationale, la présente étude peut contribuer à l'orientation des recherches futures et à la formulation de meilleures questions de recherche. Les travaux de recherche futurs devraient s'articuler autour de l'itinérance familiale et de la hausse du nombre d'enfants dans les refuges, d'un examen plus détaillé de la durée des séjours, de l'effet de l'approche « le logement d'abord » sur l'utilisation des refuges d'urgence et de la typologie des personnes et des familles sans abri.

Annexe A

Composition (en %) selon le sexe et le groupe d'âge de la clientèle des refuges d'urgence, 2005 – 2009

Groupe d'âge (ans)	Sexe														
	2005			2006			2007			2008			2009		
	Homme	Femme	Autre	Homme	Femme	Autre	Homme	Femme	Autre	Homme	Femme	Autre	Homme	Femme	Autre
0 – 15	50,6	49,4	0,0	48,1	51,9	0,0	49,7	50,3	<0,1	51,9	48,1	<0,1	50,1	49,8	0,1
16 – 24	66,3	33,7	0,0	65,0	34,6	0,2	64,7	35,1	0,3	64,3	35,6	0,1	63,0	36,9	<0,1
25 – 34	71,1	28,8	<0,1	68,9	30,8	0,3	70,1	29,3	0,7	71,9	28,0	0,1	71,5	28,3	0,2
35 – 44	75,7	24,3	<0,1	74,7	24,9	0,4	75,7	23,8	0,6	76,1	23,7	0,2	76,1	23,8	0,1
45 – 54	79,8	20,2	0,0	79,8	20,0	0,2	78,3	21,2	0,6	78,4	21,4	0,2	79,4	20,6	<0,1
55 – 64	76,7	23,3	0,0	78,4	21,5	0,1	78,7	21,0	0,4	81,0	18,9	0,1	79,1	20,8	<0,1
65 et plus	79,4	20,6	0,0	81,8	18,0	0,2	74,2	25,1	0,7	78,0	22,0	0,0	79,7	20,3	0,0
TOTAL	**72,9**	**27,1**	**<0,1**	**71,9**	**27,8**	**0,3**	**71,9**	**27,6**	**0,5**	**72,9**	**26,9**	**0,1**	**72,3**	**27,6**	**<0,1**

Références

Burczycka, Marta et Adam Cotter. 2011. *Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2010. Statistique Canada.*

Culhane, Dennis P. 2010. "5 Myths about America's Homeless." *The Washington Post*, B2.

Culhane, Dennis P., Stephen Metraux, Jung Min Park, Maryanne Schretzman et Jesse Valente. 2007. "Testing a Typology of Family Homelessness Based on Patterns of Public Shelter Utilization in Four U.S. Jurisdictions: Implications for Policy and Program Planning." *Housing Policy Debate*, vol. 18, nº 1, p. 1-28.

Farrell, S. J., T. Aubry et E. Reissing. 2002. *Street needs assessment: An investigation of the characteristics and service needs of persons who are homeless and not currently using emergency shelters in Ottawa*. Ottawa, Centre for Community Research.

Fournier, Louise, Serge Chevalier, Micheline Ostoj et Malijaï Caulet. 1998. *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996–1997*. Santé Québec.

Frankish, C. James, Stephen W. Hwang et Darryl Quantz. 2005. "Homelessness and Health in Canada: Research Lessons and Priorities." *Canadian Journal of Public Health=Revue canadienne de santé publique*, vol. 96, supplément 2, p. S23-9.

Hwang, S.W., R. Wilkins, M. Tjepkema, P.J. O'Campo et J.R. Dunn. 2009. "Mortality among residents of shelters, rooming houses, and hotels in Canada: 11 year follow-up study" *BMJ* 339:b4036.

Hulchanski, J. David. 2000. *A New Canadian Pastime? Counting Homeless People*. Toronto: Université de Toronto.

James, Franklin J. 1991. "Counting Homeless Persons with Surveys of Users of Services for the Homeless." *Housing Policy Debate*, 12(3): 733-752.

Kneebone, Ronald D., J. C. Herbert Emery et Oksana Grynishak. 2011. *Homelessness in Alberta: The Demand for Spaces in Alberta's Homeless Shelters*. Rapport de recherche nº 11-13, *The School of Public Policy.* Internet : **http://ssrn.com/abstract = 1940540**

Kuhn, R. et D.P. Culhane. 1998. Applying Cluster Analysis to Test of a Typology of Homelessness: Results from the Analysis of Administrative Data. *American Journal of Community Psychology*, 17(1): 23-43.

McLaughlin, MaryAnn. 1987. *Les sans-abri au Canada : rapport sur l'enquête nationale,* Conseil canadien de développement social.

Metraux, Stephen, Dennis P. Culhane, Stacy Raphael, Matthew White, Carol Pearson, Eric Hirsch, Patricia Ferrell, Steve Rice, Barbara Ritter et J. Stephen Cleghorn. 2001. «Assessing Homeless Population Size through the Use of Emergency and Transitional Shelter Services in 1998: Results from the Analysis of Administrative Data from Nine US Jurisdictions.» *Public Health Reports,* vol. 116, nº 4, p. 344-52.

Murphy, Barbara. 2000. *On the Street: How we created the homeless.* Winnipeg, J. Gordon Shillingford Inc.

Peressini, T., L. McDonald et D. Hulchanski. 1995. *Évaluer le phénomène des sans-abri : à la recherche d'une méthode de dénombrement des sans-abri au Canada*. Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Rossi, Peter H. 1987. *Estimating the Number of Homeless in Chicago.* Proceedings of the Survey Research Methods Section, American Statistical Association.

Segaert, Aaron. 2010. *Tendances sur la fréquentation des refuges d'urgence, des logements de transition, des refuges pour femmes victimes de violence et des maisons d'hébergement familiales.* Présentation faite à la réunion de l'automne 2010 du Comité national de recherche sur le logement. Adresse : **http://nhrc-cnrl.ca/sites/default/files/Présentation_Aaron%20Segaert_Secrétariat%20des%20partenariats%20de%20lutte%20contre%20l'itinérance_RHDCC.pdf**

Spellman, Brooke, Jill Khadduri, Brian Sokol et Josh Leopold. 2010. *Costs Associated with First-Time Homelessness for Families and Individuals.* U.S. Department of Housing and Urban Development, Mars 2010.

Sumner, Gerald C., Ronald M. Andersen, Suzanne L. Wenzel et Lillian Gelberg. 2001. « Weighting for Period Perspective in Samples of the Homeless. », *American Behavioral Scientist,* vol. 45, nº 1, p. 80-104.

The Annual Homeless Assessment Report to Congress. 2010. U.S. Department of Housing and Urban Development.